

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/08/2025 - 19227 - 2010 B 00783 - 520 370 883 - A.M. CONSULTING &
DEVELOPPEMENT

19227

2040B 0783

n° de
dépôtn° de
gestionA.M CONSULTING & DEVELOPPEMENT ^{n° 4 AOUT 2025}

Société à responsabilité limitée au capital de ^{n° de} 1 000 euros ^{facture}
Siège Social : 14 Route de Versailles, 78430 Louveciennes
520 370 883 R.C.S Versailles

25080155 ^{n° de} ^{chrono}

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 MARS 2025**

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 1 429 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 1 429 euros portant ainsi ce compte à un total de 49 190 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Aucune distribution n'a été réalisée au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gérance ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Copie certifiée conforme à l'original

La Gérance

A.M CONSULTING & DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège Social : 14 Route de Versailles, 78430 Louveciennes
520 370 883 R.C.S Versailles

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MARS 2025

Le 11 mars 2025 à 10 heures

Les associés de la société A.M CONSULTING & DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 14 Route de Versailles, 78430 Louveciennes, sur convocation de la Gérance.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Milos ALEKSIC, Gérant associé de la Société.

SONT PRESENTS :

Monsieur Milos ALEKSIC	520 parts sociales
Monsieur NIKOLA ALEKSIC	240 parts sociales
Monsieur JEREMIE ALEKSIC	240 parts sociales

Total des parts détenues par les associés présents **1000 parts détenues**

Les associés présents ou représentés possèdent 1 000 parts sociales sur les 1 000 parts sociales composant le capital social. L'Assemblée Générale réunit le quorum exigé par la loi et les statuts, elle est donc déclarée régulièrement constituée. Elle peut ainsi valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce établi par la Gérance ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 30 septembre 2024.

Le Gérant déclare que l'ensemble des documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été adressés et/ou ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans des délais leur permettant d'être dûment informés et à même de se prononcer sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît que les associés ont été valablement convoqués.

Puis, le Gérant rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024
- Quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce établi par la Gérance et décision à cet égard
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Gérant présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Gérant déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 1 429 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 1 429 euros portant ainsi ce compte à un total de 49 190 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Aucune distribution n'a été réalisée au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce établi par la Gérance, déclare approuver ce rapport dans tous ses termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

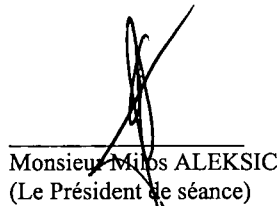
RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gérance ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

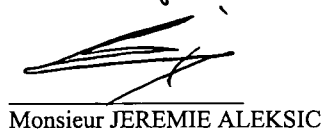
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

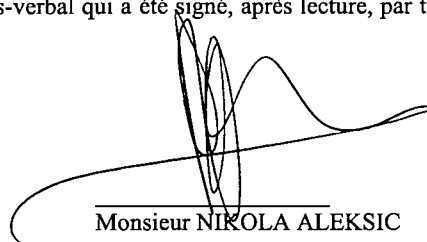
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents ou représentés.



Monsieur Milos ALEKSIC
(Le Président de séance)



Monsieur JEREMIE ALEKSIC



Monsieur NIKOLA ALEKSIC

AMCD

14 ROUTE DE VERSAILLES

78430 LOUVECIENNES

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

édité le 11/07/2025

*Cette copie
est
signée*



BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Présenté en Euros

Edité le 11/07/2025

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	2 100	2 100				
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	2 100	2 100				
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	72 820		72 820	73,23	78 362	91,18
Autres créances	5 139		5 139	5,17	2 591	3,01
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	21 475		21 475	21,80	4 991	5,81
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	99 434		99 434	100,00	85 943	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	101 534	2 100	99 434	100,00	85 943	100,00

PASSIF		Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)		1 000	1,01	1 000	1,16
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		100	0,10	100	0,12
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		47 761	48,03	39 909	46,44
Résultat de l'exercice		1 429	1,44	7 852	9,14
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		50 289	50,58	48 861	56,85
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances et acomptes reçus sur commande en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		23 846	23,98	11 941	13,89
Autres dettes		25 299	25,44	25 142	29,25
Produits constatés d'avance					
DETTES		49 145	49,42	37 082	43,15
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		99 434	100,00	85 943	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises		17 961	9,31	22 237	16,37	-4 276		-19,22
Production vendue biens								
Production vendue services		174 913	90,69	113 623	83,63	61 290		53,94
Chiffres d'Affaires Nets		192 875	100,00	135 860	100,00	57 015		41,97
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation reçues								
Autres produits		0	0,00	0	0,00			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		192 875	100,00	135 860	100,00	57 015		41,97
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		17 009	8,82	4 832	3,58	12 177		252,01
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes		169 442	87,85	118 223	87,02	51 219		43,32
Impôts, taxes et versements assimilés		1 498	0,78	1 093	0,80	405		37,05
Rémunérations du personnel								
Charges sociales		1 433	0,74	1 814	1,34	-381		-20,99
Dotations aux amortissements				29	0,02	-29		-100,00
Dotations aux provisions								
Autres charges		136	0,07	570	0,42	-434		-76,13
Total des charges d'exploitation		189 517	98,26	126 561	93,16	62 956		49,74
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 358	1,74	9 299	6,84	-5 941		-63,88
Produits financiers								
Produits exceptionnels								
Charges financières								
Charges exceptionnelles								
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		3 358	1,74	9 299	6,84	-5 941		-63,88
Participation des salariés								
Impôts sur les bénéfices		1 929	1,00	1 447	1,07	482		33,31
Total des Produits		192 875	100,00	135 860	100,00	57 015		41,97
Total des Charges		191 446	99,26	128 008	94,22	63 438		49,56
RÉSULTAT NET		1 429	0,74	7 852	5,78	-6 423		-81,79
		Bénéfice		Bénéfice				
Dont Crédit-bail mobilier								
Dont Crédit-bail immobilier								